



LIVRET D'ACCUEIL **MATERNITÉ**





PRÉSENTATION DE LA MATERNITÉ.....1

Fiche d'identité

Les locaux

Les professionnels que vous allez rencontrer

CONSULTATIONS, SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT4

Les consultations

Dès le début de votre grossesse

Au cours de votre grossesse

Préparation à la naissance

EN CAS D'URGENCE10

A APPORTER POUR VOTRE SÉJOUR.....11

VOTRE HOSPITALISATION, INFORMATIONS PRATIQUES.....12

AU COURS DE VOTRE GROSSESSE14

A L'APPROCHE DU TERME.....15

LA NAISSANCE.....16

APRÈS LA NAISSANCE.....18

La déclaration de naissance

VOTRE SORTIE19

JE PEUX FAIRE UN DON20

de sang placentaire

de lait maternel

DON DE GAMÈTES.....21

Don d'ovocytes

Don de spermatozoïdes

Située au Centre Aliénor d'Aquitaine, la maternité du CHU de Bordeaux, est une maternité de référence dans la prise en charge des grossesses à haut risque (niveau 3) et une maternité de proximité pour l'accueil des grossesses physiologiques.

La passerelle reliant la maternité au Tripode permet d'accéder facilement aux plateaux techniques de toutes les spécialités médicales et chirurgicales adultes.

La maternité travaille également en étroite collaboration avec les services pédiatriques de réanimation, de néonatalogie et avec le service des maladies cardio-vasculaires congénitales de l'hôpital Haut-Lévêque.

Le bâtiment abrite aussi une activité importante de gynécologie médicale et chirurgicale ainsi que de médecine de la reproduction.

La santé environnementale s'intègre dans les pratiques de la maternité.

La maternité, en lien avec le service d'hygiène hospitalière, veille à appliquer les recommandations en vigueur concernant l'entretien des locaux et les bonnes pratiques de soins.



Chef de pôle

Pr Claude Hocké

Tél. 05 57 82 07 06

Chef de service

Pr Loïc Sentilhes

Tél. 05 56 79 55 79

Consultations

Tél. 05 57 82 02 03

Urgences maternité

Tél. 05 57 82 01 01

les locaux ● ● ●



Certains des locaux de la maternité ont été rénovés ou sont en cours de rénovation.

La maternité, c'est...

- 1 service d'urgences gynécologiques et obstétricales
- 6 blocs obstétricaux et chirurgicaux
- 1 unité de réanimation néonatale
- 1 secteur d'hospitalisation pédiatrique
- 14 salles de naissance
- 1 plateau imagerie d'échographie et de sénologie



En 2018, la maternité a réalisé...

5 802
naissances

● **47 000**
consultations

● **20 250**
passages
aux urgences

● ● ● les professionnels
que vous allez
rencontrer

Le CHU de Bordeaux ayant une mission d'enseignement et de recherche, vous rencontrerez des étudiants de différentes spécialités et vous serez sollicitées pour participer à certaines études (aucune étude ne sera faite sans votre accord et sans que vous en soyez informée au préalable).

- des médecins : gynécologues-obstétriciens, anesthésistes, pédiatres
- des sages-femmes
- des puéricultrices
- des aides-soignantes
- des auxiliaires de puériculture
- des brancardiers
- des agents de service hospitalier
- des agents administratifs
- des secrétaires

Et dans certaines circonstances

- des médecins d'autres spécialités : diabétologue, chirurgien infantile, orthopédiste, psychiatre...
 - des infirmier(e)s
- des sages-femmes cadres responsables d'unité, des cadres de santé
- la puéricultrice et la sage-femme du conseil général (PMI)
 - une assistante sociale
 - une diététicienne
 - un kinésithérapeute
 - un psychologue
 - une anthropologue
 - une conseillère conjugale
- des interprètes (langues étrangères, langue des signes)



● ● ● les consultations

Le service des consultations est situé au rez-de-chaussée de la maternité et accueille les consultations de gynécologie, d'obstétrique, d'anesthésie et d'allaitement.

Vous devez vous présenter au service des admissions (rez-de-chaussée) environ 15 minutes avant chaque consultation pour accomplir les formalités administratives (retrait d'une feuille de consultation et de cotation des actes médicaux). Puis, vous devez vous signaler à l'accueil des consultations.

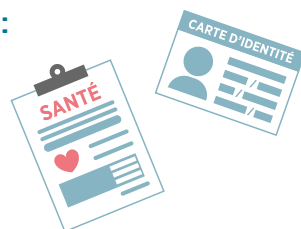


Prenez une douche avant de vous rendre à la maternité

- lors de vos consultations
- ou le jour de la naissance de votre enfant

Pensez à vous munir des documents suivants :

- carte vitale
- carte mutuelle
- pièce d'identité
- carte de groupe sanguin
- résultats d'examens (format papier)
- échographies, radiographies, scanners
- courriers du médecin, de la sage-femme



Assurez-vous que votre mutuelle prend en charge les frais relatifs au supplément d'une chambre particulière.

dès le début de votre grossesse ● ● ●

Des gynécologues obstétriciens et des sages-femmes vous accueillent pour votre suivi médical sur rendez-vous au rez-de-chaussée de la maternité.

Ces consultations peuvent avoir lieu plus tard si vous êtes suivie en secteur libéral (au plus tard au cours du 8^e mois).

Une consultation est réalisée tous les mois selon un calendrier de suivi qui est établi lors de votre première consultation.

Prenez vos rendez-vous à l'avance et après chaque consultation pour le mois suivant, voire pour les 2 mois suivants.

Lors de votre première visite amenez avec vous tous les documents de votre dossier et ceux concernant le suivi de votre grossesse.



Renseignements et demandes de rendez-vous

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Tél. 05 57 82 02 03



M'health

Dès vos premiers contacts à la maternité de courtes vidéos accessibles sur votre téléphone portable vous seront proposées.

• au cours de votre grossesse

3 échographies au moins vous seront prescrites

Elles peuvent être réalisées, soit en cabinet de radiologie libéral, soit à la maternité, mais toujours sur rendez-vous.



La prise de rendez-vous se situe :

- au sous-sol de la maternité au secrétariat du centre DDIANE (Dépistage, Diagnostic et Investigations ANTénatalEs) du lundi au vendredi de 9h à 12h
au 05 57 82 24 00 ou secretariat.ddiane@chu-bordeaux.fr
- au rez-de-chaussée dans le service d'imagerie médicale du lundi au vendredi de 9h à 17h
au 05 40 45 12 01 ou sec-imageriefemme@chu-bordeaux.fr

> Vous pouvez réaliser vos prises de sang

Prescrites par votre médecin ou votre sage-femme, directement dans le bâtiment du Tripode (sous-sol) ou dans un laboratoire de votre choix.

> Une consultation avec un médecin anesthésiste

est obligatoire, que vous désiriez ou non une analgésie péridurale.

En effet, une anesthésie peut dans certains cas s'avérer nécessaire au cours de l'accouchement. L'équipe qui l'effectuera aura ainsi un dossier complet en cas de besoin.

Pour en savoir plus :

- labourpains.org
- preanesthesie.fr
- www.peridurale.info



> En cas de grossesse à risque

- Le rythme des consultations sera plus élevé et si une pathologie est dépistée, une hospitalisation, soit en hôpital de jour, soit en hospitalisation classique, sera peut être nécessaire.
- Dans ce cas une consultation avec un pédiatre ou un autre spécialiste pourra vous être proposée.

préparation à la naissance ● ● ●

Elle peut se faire, soit à la maternité, soit auprès de sages-femmes libérales.



> Séances de préparation à la naissance et à la parentalité

Elles sont organisées par l'équipe de sages-femmes.

L'offre est variée et évolue : **préparation classique, séances d'informations thématiques** (postures d'accouchements, allaitement, rencontres avec un anesthésiste, avec un pédiatre...).

> Un atelier pratique d'environ 2 heures

Celui-ci est animé par une sage-femme ou une auxiliaire de puériculture. Cet atelier vous permettra de préparer l'arrivée de bébé : choisir le matériel, les produits et l'environnement le plus sain pour lui.

> Un entretien avec une sage-femme

Au cours de cet entretien, vous pourrez évoquer **votre projet de naissance, d'allaitement**, de sortie précoce ou tout autre sujet. Cet échange vous permettra d'accueillir votre enfant dans les meilleures conditions.

> Des rencontres avec d'autres professionnels

Rencontres possibles, **selon vos besoins**, pour répondre à vos questions, pour vous rassurer avec :

- une consultante en lactation
- un(e) pédiatre
- un(e) addictologue
- une diététicienne

Pour tout renseignement, ou prise de rendez-vous, vous pouvez vous adresser au secrétariat des consultations ainsi qu'à la centrale d'appels : 05 57 82 02 03.

L'inscription à l'atelier pratique peut aussi se faire à l'adresse internet suivante : **<https://rendez-vous.chu-bordeaux.fr>** (chirurgie obstétrique, médecine obstétrique et périnatalité/atelier santé environnementale /réunion en présentiel ou à distance)



● ● ● le service des urgences

Il est situé au rez-de-chaussée. L'entrée est signalée par une enseigne. L'accès en voiture se fait par la rue de Canolle. C'est d'ailleurs la seule entrée possible après 21 heures. La nuit, la porte du hall de l'entrée 1 est fermée.

*Vous pouvez contacter la sage-femme des urgences sans attendre au **05 57 82 01 01** devant tout signe qui vous inquiète ou qui vous paraît anormal, et notamment si vous avez :*



- des contractions utérines régulières qui progressent en intensité
- des saignements d'origine génitale, même peu abondants
- la poche des eaux qui se rompt avec ou sans contractions
- une diminution importante des mouvements de votre bébé
- une forte fièvre
- en cas de chute ou de coup sur le ventre

La sage-femme vous donnera les premiers conseils et jugera s'il est nécessaire de vous déplacer.



Votre prise en charge aux urgences ne se fera pas par ordre d'arrivée mais **en fonction du critère d'urgence**. Cet ordre de priorité est établi par la sage-femme et/ou le médecin de garde lors de votre arrivée et peut donc entraîner une attente.



Les vêtements neufs ou d'occasion doivent être lavés avant d'être portés.

pour vous ● ● ● pour votre bébé

- des vêtements amples et confortables
- si vous souhaitez allaiter, des vêtements adaptés : 2 soutiens-gorge, des coussinets et un coussin d'allaitement
- des culottes ou boxers, de préférence jetables
- des serviettes de toilette et tapis de bain
- votre nécessaire de toilette (savon, shampoing, dentifrice, brosse à dents...)
- des serviettes hygiéniques pour flux abondant
- vos bas de contention si vous en portez
- un stylo
- votre carnet de santé et celui de votre conjoint
- un paquet de couches pour enfants de 2 à 5 kg
- du savon avec un label "écocert" conseillé
- un thermomètre de bain
- une brosse ou peigne à cheveux
- deux serviettes de toilette ou sorties de bain
- deux bonnets
- un ou deux body en coton par jour, manches longues ou courtes selon la saison
- une brassière chaude par jour
- un ou deux pyjamas par jour
- une paire par jour de chaussons ou de chaussettes
- une turbulette ou gigoteuse
- une écharpe de portage si vous en possédez une

Pensez à prévoir un siège auto "dos à la route"
(en vertu des règles de sécurité routière)
pour le jour de la sortie ainsi qu'une tenue adaptée.



les horaires de visites

ne sont possibles qu'entre 13 h 30 et 20 h 30

> Les chambres : vous serez hospitalisée en chambre double ou particulière selon les disponibilités du service.

La chambre particulière est facturée au tarif en vigueur au moment de votre hospitalisation. Renseignez-vous auprès de votre mutuelle sur les conditions de prise en charge de cette prestation.

Toutes les chambres sont équipées de sanitaires (douche, WC).

> Les repas : Les cuisines du CHU de Bordeaux peuvent s'adapter.

Un soignant passe pour établir la liste de vos allergies et/ou restrictions alimentaires. Pensez à les signaler aux aides-soignantes ou aux auxiliaires de puériculture, nous essaierons de répondre au mieux à vos demandes.

Chaque service est équipé d'une fontaine d'eau fraîche.

> La télévision et le téléphone : la gestion est assurée par une société extérieure au CHU que vous devez régler directement. A votre arrivée dans la chambre, composer le 40 pour être mise en relation avec la société gestionnaire et faire ouvrir votre ligne (TV, téléphone). La réception des appels est gratuite.

> Les accompagnants : si vous êtes dans une chambre particulière, vous avez la possibilité de réserver un repas et/ou un lit d'appoint pour l'un de vos accompagnants.

Renseignez-vous auprès du personnel du service pour les modalités et le tarif.

> Les visites : pour le repos et l'intimité de chacun, nous vous remercions de limiter le nombre de vos visites et de respecter les horaires qui ne sont possibles que **de 13 h 30 à 20 h 30**.

Seul l'accompagnant peut être présent le matin s'il veut participer aux soins de l'enfant. Les visites d'enfants sont limitées à la fratrie.

> L'argent et les objets de valeur : par précaution, il vous est fortement déconseillé d'apporter argent et objets de valeur (bijoux, ordinateur, téléphone portable...). Cependant, en cas de nécessité, vous avez la possibilité de déposer vos valeurs au coffre central situé dans le hall du bâtiment du Tripode (guichet de la régie).

> Le culte : un représentant de chaque confession peut être joint à votre demande.

> La médiathèque : un jour par semaine, il vous est proposé une sélection de livres et de revues en prêt.

> Planète jeune : un espace situé au rez-de-chaussée de la maternité est proposé aux enfants de 2 à 12 ans qui rendent visite à des personnes hospitalisées ou les accompagnent en consultation. Deux bénévoles de l'association Les Blouses Roses y assurent la surveillance et l'animation (lecture, dessins, jeux).

Horaires d'ouverture : 14 h à 17 h 30 du lundi au jeudi

> Le Relais H : 2 points de vente (restauration, presse...) sont accessibles 7 jours/7 l'un à la maternité et l'autre au Tripode.

Horaires d'ouverture du Relais H de la maternité :

- de 7 h à 17 h 30 du lundi au vendredi
- de 9 h à 17 h 30 le samedi
- de 11 h à 17 h 30 dimanches et jours fériés



● ● ● dans certaines circonstances

> Une hospitalisation peut s'avérer nécessaire

Le secteur prenant en charge les **grossesses pathologiques** est situé au 2e étage. Une équipe pluridisciplinaire se réunit chaque jour afin de déterminer la meilleure prise en charge à adopter. Elle est à votre disposition pour prendre soin de vous, vous informer, répondre à vos interrogations ou à celles de votre famille.

Un relais à domicile sera instauré dès que possible grâce à la collaboration de professionnels extérieurs au CHU (sages-femmes libérales, PMI, hospitalisation à domicile - HAD, ...).

Un après-midi par semaine, un atelier de travaux manuels vous est proposé par une équipe de bénévoles (association "Les Blouses roses"). A cette occasion, vous pourrez y rencontrer d'autres femmes enceintes hospitalisées.

Le centre ARTEMIS assure une prise en charge environnementale pour délivrer des conseils personnalisés de prévention pour votre futur et celui de votre famille. Le centre ARTEMIS collabore étroitement avec le service de grossesse pathologique. Dans ce cadre et durant votre séjour les infirmières du centre ARTEMIS viendront à votre rencontre, afin d'évaluer avec vous, votre environnement professionnel et extra professionnel.

S'il s'avère qu'aucune exposition à des nuisances pouvant avoir un impact sur la reproduction n'est relevée, les conseils de prévention sur les bons gestes pour une bonne santé pourront être délivrés directement en chambre.

Dans le cas contraire une consultation environnementale sera programmée afin de vous donner des conseils de prévention ciblés.

Vous pouvez également directement solliciter une consultation à l'adresse suivante : centre.artemis@chu-bordeaux.fr

> Hôpital de jour

Selon votre état, vous pouvez également être prise en charge au sein de l'hôpital de jour, alternative à l'hospitalisation traditionnelle pour la prise en charge des grossesses à risque.

Du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h 30, médecins et sages-femmes vous accueillent afin de réaliser des soins ou des examens spécifiques.

Pour chaque rendez-vous, il est nécessaire de vous rendre disponible une demi-journée.



la veille du terme

Si vous n'avez pas accouché la veille du terme,

vous devez prendre rendez-vous pour une consultation obstétricale de contrôle :

■ au **05 57 82 14 40**

les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8 h à 12 h

■ au **05 57 82 01 01**

les samedis dimanches et jours fériés de 8 h à 12 h

le jour du terme

Si tout va bien le jour du terme et en l'absence de signe de travail,

une à deux autres consultations toutes les 48 h peuvent vous être proposées ainsi qu'une hospitalisation au 6^e jour en vue d'organiser le déclenchement artificiel du travail.

En salle de naissance, vous serez accueillie et accompagnée par des sages-femmes, des aides-soignantes et des auxiliaires de puériculture.



En l'absence de toute complication, l'accouchement est réalisé par une sage-femme.

Vous pouvez bénéficier 24h /24 d'une analgésie péridurale sur avis de l'anesthésiste.

En cas de nécessité, la sage-femme peut faire appel à un médecin de garde : 1 obstétricien, 1 anesthésiste et 1 pédiatre sont présents 24h/24 à la maternité.

Les bagages ne sont pas admis en salle de naissance. Prévoyez un sac dédié contenant : la première tenue du bébé (un body, un pyjama, une brassière de laine, un bonnet ainsi qu'une couverture). À titre indicatif, pour améliorer votre confort en attendant d'accueillir votre bébé, vous pouvez prévoir : lecture, musique, stick à lèvres, brumisateurs d'eau minérale... Le tout ne doit pas dépasser l'équivalent d'une valise cabine.

N'apportez aucun objet de valeur : bijoux, carte de crédit, argent liquide, chéquier...

En salle d'accouchement, des coussins de naissance sont à votre disposition, si vous le désirez, pour vous accompagner dans votre travail.



Pour des raisons d'hygiène, il vous est demandé de prendre une douche avant de venir à l'hôpital.

Seul un accompagnant majeur de votre choix peut rester à vos côtés

Ce sera toujours la même personne qui devra respecter les consignes suivantes :

- port d'une blouse qui devra être quittée à la sortie du bloc d'accouchement,
- lavage des mains ou friction avec une solution hydro-alcoolique,
- allers et venues réduits au minimum.

Une fois l'accouchement réalisé, vous resterez au minimum 2 à 3 heures en surveillance en salle de naissance.

> Décision de césarienne

Elle peut être prise en cours de grossesse ou en cours de travail. La césarienne a lieu dans le bloc opératoire de la maternité. La présence de l'accompagnant au bloc opératoire est possible avec accord médical.

> Bracelets d'identité

Dès la naissance, votre bébé portera 2 bracelets d'identité à votre nom : l'un au poignet, l'autre à la cheville, qu'il devra conserver tout au long du séjour à la maternité.

> Allaitement maternel

Si vous désirez allaiter votre enfant, vous serez aidée par une sage-femme, une aide-soignante ou une auxiliaire de puériculture de la salle de naissance.

> Le 'peau à peau'

Lorsque les conditions le permettent, il sera proposé aux parents, car il est propice aux échanges et aux stimulations sensorielles.

Si votre enfant nécessite des soins spécifiques, il sera pris en charge par l'équipe pédiatrique.



> Après votre accouchement

*Vous serez hospitalisée dans l'un des secteurs de suites de couches.
Une sage-femme et une auxiliaire de puériculture vous accompagneront chaque jour dans votre nouveau rôle de parents.*



votre bébé ● ● ●

- Quel que soit votre choix d'alimentation, vous apprenez à reconnaître ses signes d'éveil et à respecter ses rythmes.
- Il reste près de vous 24 heures sur 24.
- Vous réalisez son bain et ses soins d'hygiène dans votre chambre.
- La sage-femme vous donne des informations relatives aux dépistages qui sont systématiquement proposés pour votre enfant.
Le dépistage néonatal sanguin sur buvard (ou **test de guthrie**) permettant le diagnostic précoce de certaines maladies et **le dépistage néonatal des troubles de l'audition.**

- Un pédiatre examine votre bébé le 2^e jour. Il établit son premier certificat de santé.
- Son carnet de santé vous sera remis à la sortie.
- **Votre lait est le meilleur aliment pour la santé de votre enfant.**

> En cas de nécessité

La sage-femme peut faire appel à **un des médecins de garde présents 24h/24 :**

- 1 obstétricien
- 1 anesthésiste
- 1 pédiatre

> En cas de soins spécialisés

Un service de néonatalogie, situé au sein du CHU peut accueillir votre bébé.

> Les sorties se font le matin

La durée de votre séjour est en moyenne de 3 jours pour un accouchement et 4 jours pour une césarienne.

Vous pouvez bénéficier d'un service de l'Assurance Maladie (PRADO Maternité : Programme d'Accompagnement du retour à Domicile) pour faciliter votre retour à domicile et être suivie chez vous par la sage-femme libérale de votre choix.

La durée de séjour peut être réduite d'une journée, à votre demande, et après accord de l'équipe obstétricale et pédiatrique. Le relais à domicile par une sage-femme libérale devient alors obligatoire. Dans ce cas, il est encore plus important d'anticiper votre organisation personnelle. Des renseignements peuvent vous être donnés pendant votre grossesse.



la déclaration de naissance

Après la naissance, la sage-femme établit un certificat d'accouchement qui sera remis à votre conjoint ou à votre personne de confiance. **Vous signerez un certificat qui vous engage à effectuer les formalités d'état-civil à la mairie de Bordeaux sous 5 jours ouvrés.**

- Pour tout renseignement (reconnaissance anticipée, choix du nom...) vous pouvez vous adresser à la mairie de votre choix.

JE PEUX FAIRE UN DON...



DON DE GAMÈTES

"Vous pouvez donner le bonheur d'être parent"

● ● ● de sang placentaire *"je peux faire ce don à la naissance"*

Le sang placentaire est le sang qui reste dans le placenta et le cordon ombilical après la naissance.

Son prélèvement a lieu dans les minutes qui suivent l'accouchement, lorsque le cordon ombilical vient d'être coupé.

Le sang placentaire contient des cellules permettant de soigner des personnes atteintes de maladies du sang.

Le don est libre, anonyme, volontaire et gratuit.

Renseignez-vous auprès de votre praticien ou de la sage-femme responsable

■ 05 57 82 02 02



*"je suis concernée si
j'allaité mon bébé et que
j'ai un excédent de lait"*

de lait maternel



Le lait maternel est un aliment unique et irremplaçable.

Collecté par le Lactarium du CHU, il est destiné aux bébés hospitalisés qui en ont besoin. Il s'agit de bébés prématurés ou d'enfants atteints de pathologies principalement digestives ou rénales.

Pour toute demande complémentaire, contactez le lactarium

■ 05 56 79 59 14 ou 05 56 79 59 25

Don d'ovocytes ● ● ●

"si je suis majeure, que j'ai moins de 37 ans et que je suis en bonne santé"

Le don d'ovocytes est un acte de générosité qui offre des chances de grossesse pour un couple en difficulté.

Connectez-vous sur www.dondovocytes.fr ou appelez le 0800 541 541

(numéro vert gratuit) pour connaître le centre de don le plus près de chez vous.

Contactez ce centre afin d'obtenir un premier rendez-vous avec un spécialiste. Il vous donnera toutes les informations nécessaires et répondra à vos questions.



Don de spermatozoïdes

"si je suis majeur, que j'ai moins de 45 ans et que je suis en bonne santé"

Les spermatozoïdes sont donnés à des couples qui ne peuvent pas avoir d'enfant soit parce que l'homme n'a pas naturellement de spermatozoïdes soit parce que ses spermatozoïdes présentent des anomalies, soit parce que, pour le soigner d'une maladie, il a subi un traitement qui a détruit ses spermatozoïdes (par exemple, la chimiothérapie). Ils peuvent également être destinés à des couples risquant de transmettre une maladie grave à l'enfant (par exemple, une maladie génétique).

Connectez-vous sur www.dondespermatozoïdes.fr ou appelez le 0800 541 541

(numéro vert gratuit) pour connaître le centre de don le plus près de chez vous.

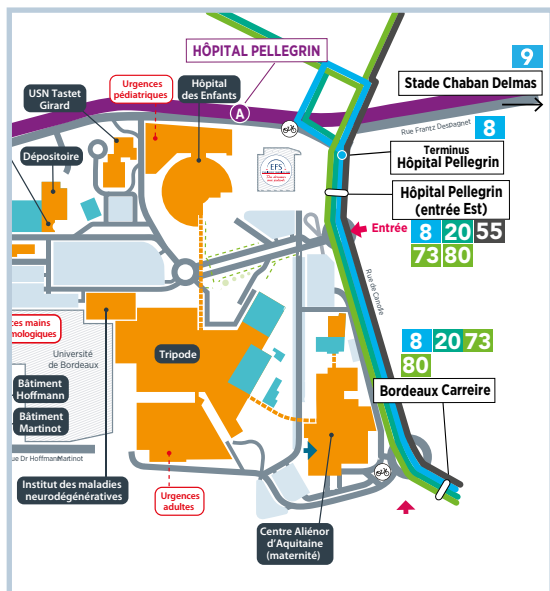
Contactez ce centre afin d'obtenir un premier rendez-vous avec un spécialiste. Il vous donnera toutes les informations nécessaires et répondra à vos questions.

MATERNITÉ

CHU DE BORDEAUX

Consultations : 05 57 82 02 03

Urgences maternité : 05 57 82 01 01



Centre Aliénor d'Aquitaine Maternité du CHU de Bordeaux

- T** Tramway : Ligne A
> arrêt : " Hôpital Pellegrin "
ou " Saint-Augustin "
- B** Bus : Lignes 8, 20, 55, 73, 80
> arrêt : " Hôpital Pellegrin
(entrée Est) "
- V** Vcub
> stations : " Hôpital Pellegrin "
ou " Saint-Augustin "
ou " Bordeaux II "

Groupe hospitalier Pellegrin

Place Amélie Raba-Léon 33076 Bordeaux

www.chu-bordeaux.fr